



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL
RESEAU
DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

BILAN 2023

SOMMAIRE

Ravageurs.....P2

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Tigre de la vipérine

Charançon noir du figuier

Charançon rouge du palmier

Frelon asiatique

Plantes invasives.....P9

Ambrosie à feuille d'armoise

Berce du Caucase

Raisin d'Amérique

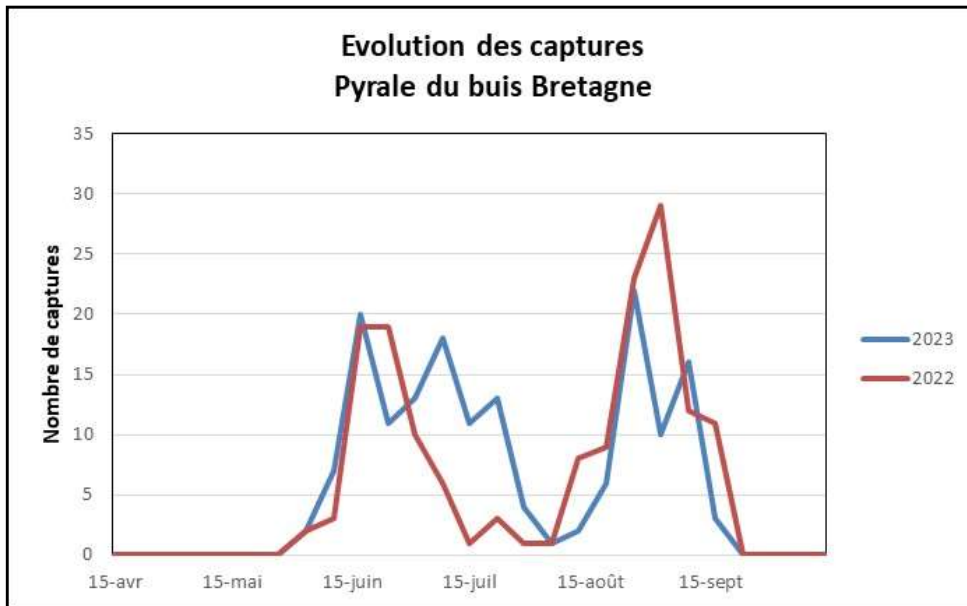
Datura stramoine

Ravageurs

Pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

En 2023, les chenilles hivernantes de pyrale ont repris leur activité début mars avec des foyers découverts à Bain de Bretagne, Plougonvelin, Vannes, Auray et Josselin. Cette reprise s'est faite deux semaines plus tard qu'en 2022. Les attaques ont été rapides et importantes jusqu'à la fin du mois de mai défoliant la totalité des buis non protégés.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 7 sites, Plougar, Plougoulm, Plougastel Daoulas, Auray, Vannes (x2) et Josselin.



Hibernarium de chenille de pyrale du buis

Comme en 2022, nous avons pu observer deux vols. Le premier vol a débuté fin mai et s'est terminé fin juillet (plus long et plus intense qu'en 2022). Le deuxième s'est étendu de mi août à mi septembre.

Les chenilles de la première génération 2023 ont été observées début juillet engendrant des défoliations importantes et restant actives jusqu'au mois d'août. Celles de la deuxième génération ont émergé début septembre et sont restées actives jusqu'à la mi octobre pour s'abriter dans leurs cocons d'hiver fin octobre.

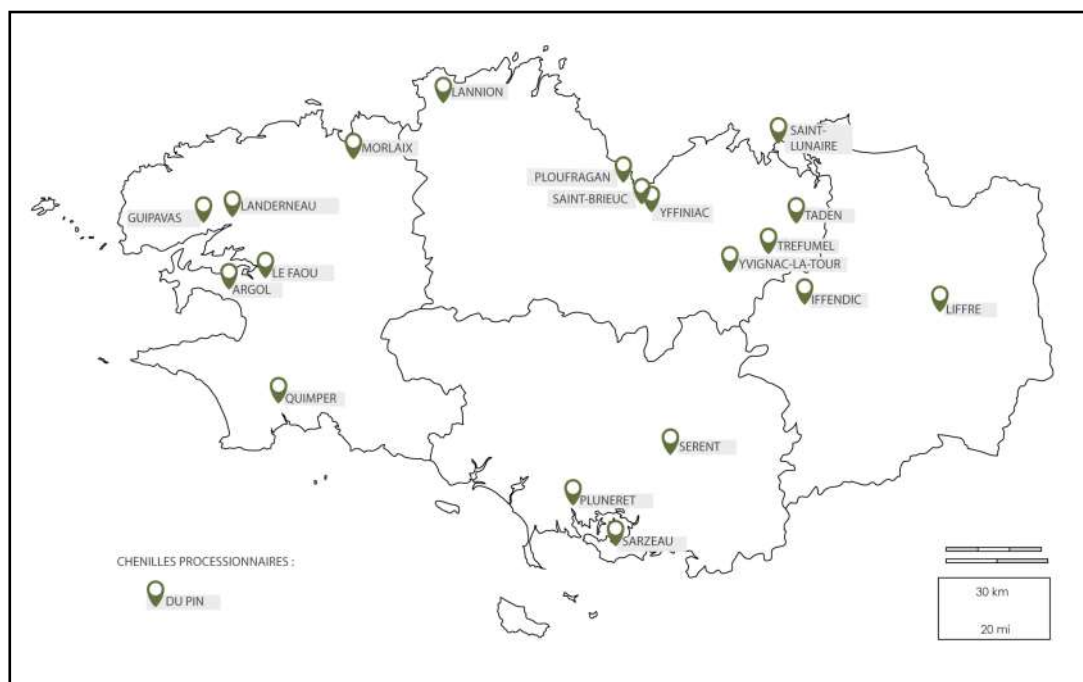
2023 aura été une année avec une pression pyrale importante comme les années précédentes. L'arrêt d'activité entre les deux générations aura été très court voir inexistant à certains endroits.



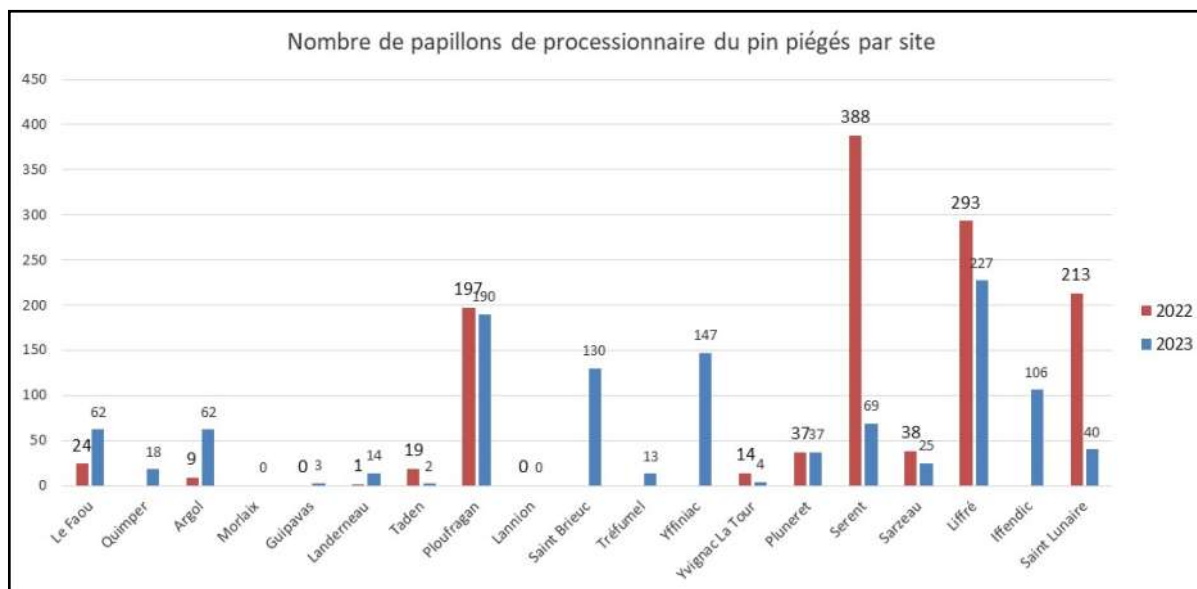
Haie de buis totalement défoliée
(Photo: FREDON Bretagne)

Processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Le réseau de piégeage des papillons de processionnaires du pin s'est étoffé en 2023 avec 19 communes réparties en Bretagne :



Il vise à déterminer la localisation des vols mais aussi à connaître les dates des vols et leur intensité. Ceci permet de préfigurer l'importance et la répartition géographique des chenilles processionnaires du pin lors des phases de nidification et de procession (période la plus critique pour la santé humaine).

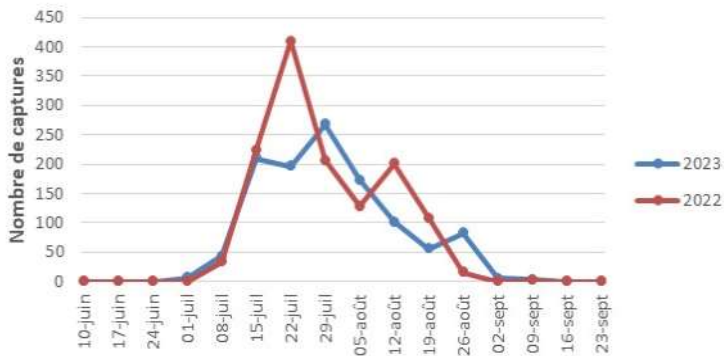


Les résultats de piégeage ont été très variables suivant les communes. Cinq communes se détachent avec un total de captures bien supérieur aux autres : Liffre (35) avec 227 papillons, Ploufragan (22) avec 190 papillons, Yffiniac (22) avec 147 papillons, Saint Briec (22) avec 130 papillons et Iffendic (35) avec 106 papillons. On peut remarquer une baisse importante des captures sur certains postes comme à Saint Lunaire (35), 40 papillons piégés contre 212 en 2022 ou à Serent (56), 69 papillons piégés contre 388 en 2022. Le nombre de papillons capturés reste relativement faible sur les autres postes. Les premiers papillons ont été piégés à Guipavas (29) et une augmentation des captures est notée sur Landerneau (29), 1 en 2022 contre 14 en 2023. Cela nous indique que la migration de la processionnaire vers le nord a progressé cette année.

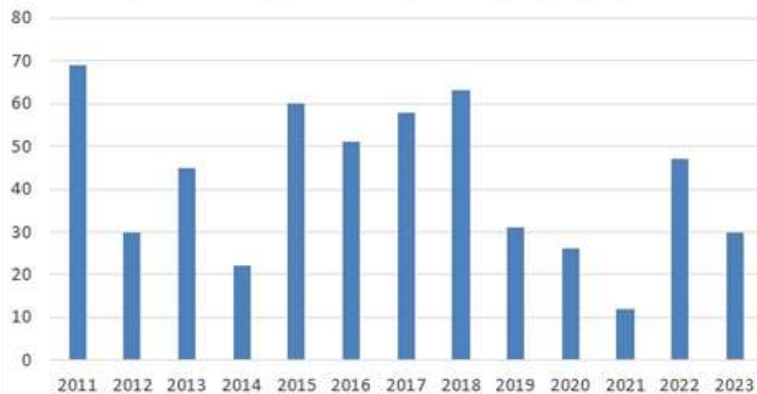


Le pic de vol a été enregistré pendant la deuxième quinzaine de juillet (Cf graphique). Les chenilles sont difficilement observables dans les premiers stades. Les premiers nids d'hiver ont été notés à partir de fin octobre.

Nombre total de captures de papillons de processionnaire du pin en Bretagne



Moyennes de papillons capturés par piège par an



L'année 2023 aura été une année avec une moyenne de captures modérée, 30 papillons capturés par piège comparativement à l'année dernière où nous relevons 47 papillons par piège (Cf graphique).

Les premières processions de l'hiver 2023 / 2024 ont été observées fin décembre sur les communes de Penmarc'h (29) et de Quiberon (56) soit un mois plus tôt que lors de l'hiver 2022 / 2023.



Nid d'hiver de processionnaire du pin
(Photo: FREDON Bretagne)

Chenilles de processionnaire du pin en début de procession
(Photo: FREDON Bretagne)



Ecopièges permettant de limiter fortement les descentes de processionnaires
(Photo: Marien Lesourd FREDON CVL)



Processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Le réseau de piégeage de la processionnaire du chêne quant à lui, s'est étendu sur 10 communes bretonnes (Plougastel-Daoulas, Quimper (29), Iffendic, Saint Jacques de la Lande (35), Serent (56), Saint Briec, Trévé, Plémet, La Motte, Yvignac la Tour (22)). **Très peu de captures ont été relevées dans le réseau.** Seuls 4 papillons ont été piégés, 3 à Serent (56) et 1 à Saint Jacques de la Lande (35). Nous n'avons pas relevé de captures sur les autres communes. La chenille processionnaire du chêne reste donc une espèce localisée à certains secteurs et le comportement de l'espèce devrait être similaire à ce que l'on a connu ces dernières années.



Après l'accouplement, les papillons femelles déposent leurs pontes sur de fines branches, au sommet des arbres bien dégagés. Rassemblés en grandes plaques, les œufs n'éclosent qu'au printemps suivant. Ensuite, la vie larvaire de l'insecte dure de deux à trois mois, d'avril à juin. C'est lors de ces quelques mois que les risques sanitaires sont présents.

Sur cette année 2023, très peu de nids de processionnaires du chêne ont été observés.



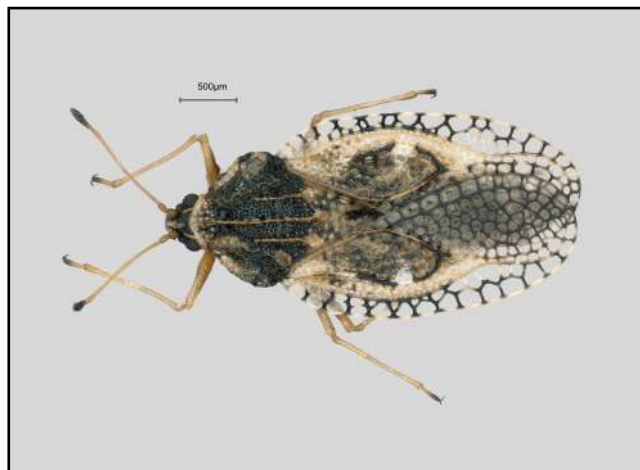
Nid de chenilles processionnaire du chêne
(Photo: FREDON Bretagne)

Tigre de la Vipérine: *Dictyla indigena*

Première détection sur le continent en 2023!

Ce tigre, découvert en France pour la première fois en 2019 sur l'île de Bréhat (Côtes d'Armor), a été signalé pour la première fois sur le continent en été 2023, sur la commune de Ploubazlanec distante d'environ 2 km de l'île.

N'hésitez pas à inspecter vos vipérines et à nous contacter si vous avez un doute, cela nous permettra d'en savoir plus sur la distribution de cet insecte.



Tigre de la vipérine adulte



Deux larves et un adultes
de *Dictyla indigena*
(Photo: FRÉDON Bretagne)



Dégâts sur feuille:
Dépigmentation
(Photo: FRÉDON Bretagne)

Charançon noir du figuier : *Aclees taiwanensis*

Première détection en Bretagne en 2023!

Ce charançon, découvert pour la première fois en France dans la vallée de Sauvebonne en région PACA en 2019, a été observé en Bretagne, en juillet, chez un particulier sur la commune d'Arzon dans le Morbihan sur un arbre de plus de 70 ans. Il n'était présent qu'en région PACA et dans le Lot et Garonne (découverte 2022).



Dégâts au collet avec présence de galeries
(Photo: Y. Glajean)



Charançon du figuier adulte
(Photo: Y. Glajean)

Charançon rouge du palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

Ce charançon a été découvert pour la première fois en France, en Corse en 2006 et en Bretagne en 2013. Deux foyers ont été découverts dans le Morbihan, durant l'été 2023 dans la région de Plouhinec et dans la région de Molac / Questembert.

Les palmiers contaminés ont été détruits et un plan de surveillance des environs a été mis en place.

La lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* est obligatoire de façon permanente sur le territoire métropolitain (arrêté national du 25 juin 2019). La présence ou toute suspicion du ravageur doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou à la FREDON Bretagne.



Un charançon rouge adulte
(Photo: FREDON Bretagne)



Un palmier attaqué par le charançon rouge
(Photo: FREDON Bretagne)

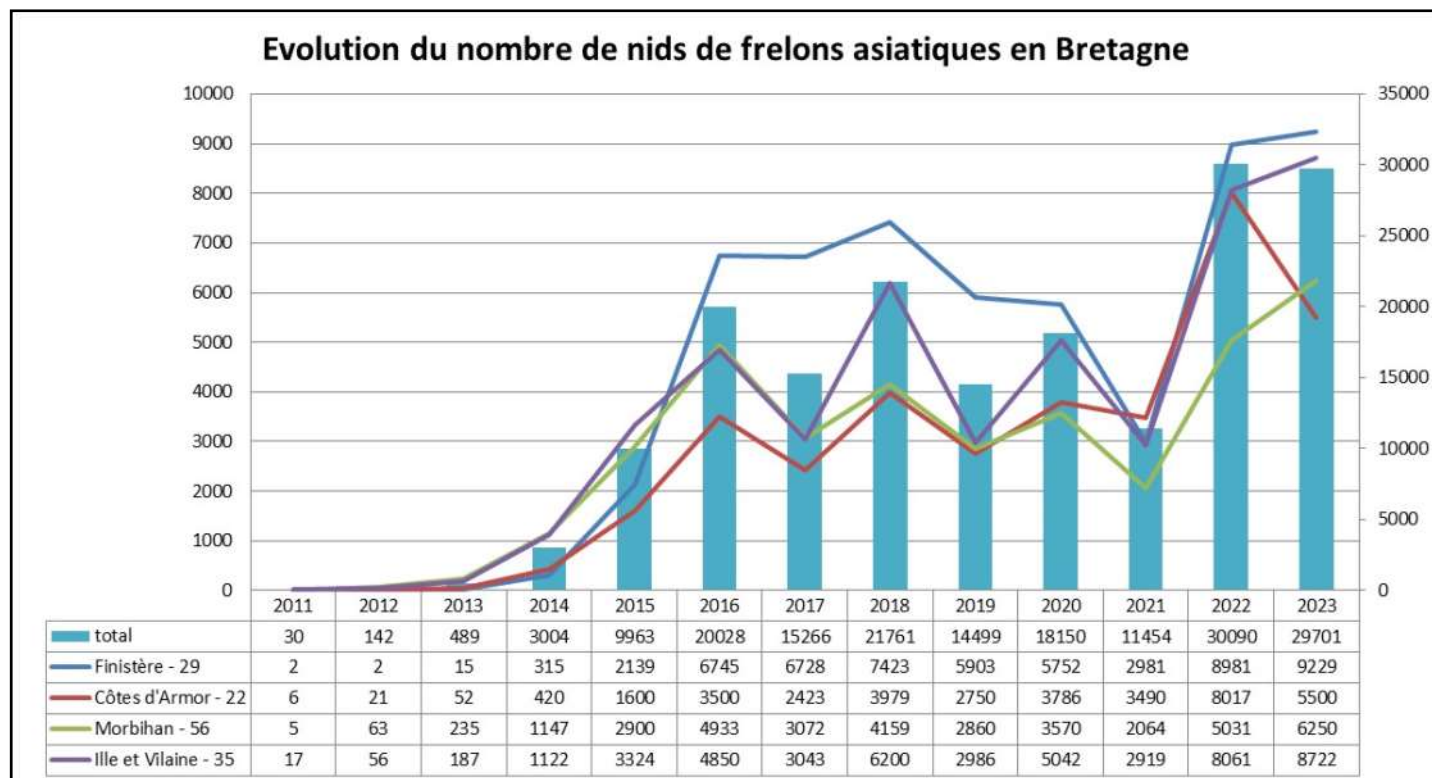


Base d'une palme de Phoenix dévorée par des larves de charançon rouge
(Photo: FREDON Bretagne)



Frelon asiatique : *Vespa velutina*

Le frelon asiatique est présent partout en Bretagne. L'année 2023 aura été une année à forte pression comme l'année précédente (30090 nids en 2022 et environ 29701 en 2023). Dans tous les départements on remarque une augmentation du nombre de nids détruits mis à part dans les Côtes d'Armor (mais le chiffre présenté ici n'est pas définitif).



Nous avons relevé plusieurs attaques de frelon en 2023 sur les humains. Les nids peuvent être construits à différents endroits, dans les arbres, les haies, les bosquets, les talus et même parfois dans le sol. Il faut donc rester vigilant et bien observer les lieux avant d'intervenir lors de chantier de taille ou de coupe.

L'impact du frelon aura été très important sur la faune en 2023 notamment sur les abeilles à proximité des ruchers, les mouches, les guêpes, les papillons etc...



Un frelon asiatique (*Vespa velutina*)
(Photo: FDGDON Morbihan)



Nid de frelon asiatique

Plantes invasives

Ambroisie à feuilles d'armoise: *Ambrosia artemisiifolia*

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La floraison de celle-ci a eu lieu vers la fin juillet. 40 nouveaux foyers ont été découverts en 2023. 19 foyers sont encore actifs en Bretagne sur les 98 recensés.



Ambroisie à feuilles d'armoise en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Ambroisie à feuilles d'armoise arrachée
(Photo: FREDON Bretagne)

Berce du Caucase: *Heracleum mantegazzianum*

La berce du Caucase est une plante invasive dont la sève phototoxique brûle la peau jusqu'au 3e degré et laisse la peau sensible au soleil durant des années après le contact avec la sève.

2 nouveaux foyers ont été découverts en 2023. 22 foyers sont actifs en Bretagne sur les 93 recensés.



Berce du Caucase de plus de 2 mètres de haut
(Photo: FREDON Bretagne)



Ombrelles florales de la berce du Caucase
(Photo: FREDON Bretagne)



Raisin d'Amérique: *Phytolacca americana*

Le raisin d'Amérique est une espèce exotique envahissante, présentant la particularité d'être entièrement toxique.

21 nouveaux foyers ont été découverts en 2023. 134 foyers sont actifs sur les 256 recensés (7701 plants arrachés).



Pied de raisin d'Amérique en fleur et en fruit
(Photo: Fredon Bretagne)

Datura stramoine: *Datura stramonium*

Le datura stramoine pose d'importants problèmes sanitaires car chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. Pousant dans les cultures, il peut induire une baisse des rendements ainsi qu'une contamination des récoltes.

12 nouveaux foyers ont été relevés en 2023 sur un total de 451 recensés.



Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.